

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 913 Société : 64038

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Hajar Nazzal el Ghissi Estelma

Date de naissance : 19/01/1991

Adresse : Jenat El Ghoul N° 5 Hay Hassene Es

Tél. : 0661334717

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/03/2021

Nom et prénom du malade : NFIJAH EL DRASSI Nouria

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Truistone Thoracique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/03/2021		Cs	300	 DR. SALAFI MOUSSA Anesthésiste - Réanimateur Clinique Zerktouni - Casablanca Tel: +212 522 25 33 00 / +212 66 254 83 29 INPE : 091123562

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE ANDOUDOUA Avenue Steendhal Cité Bel-Air Casablanca - Tel: 05 22 25 96 66	19/3/21	86,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Dr. SALAFI ZEYTOUNI Anesthésiste Réanimateur Clinique Zeytouni - Casablanca Tél : +212 522-28-33-00 / +212 662-54-889 NPE : 091234567	<input checked="" type="checkbox"/> 1000 Dhs	<input checked="" type="checkbox"/> 200 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

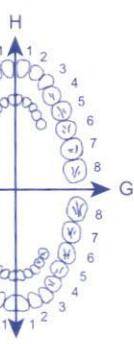
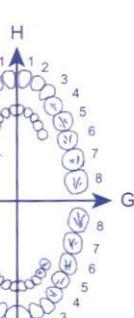
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'OD.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		Coefficient DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX



مصحة الزركوني لجراحة العظام والمفاصيل
CLINIQUE ZERKTOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr .Abderrazak HEFTI

- Dr .Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le : 18/11/2021

Mr NIZJAH ELGARIBI Lotte FATHIAH

13 Ⓛ A logi K
Acp + 7/j

PROFENID 100 MG
30 CP PEL
P.P.V : 70DH90
LOT : 201E028

6 1180000 060802

LOT 206410
EXP 08/23
PPV 13DH20

70,90 Ⓛ Profenid 100
Acp x 2/j

84,10

PHARMACIE AD-DOHA

Avenue Sernthal Cité Plateau

Casablanca - Tél: 05 22 25 96 60

Dra SALAFI Moulay Ali
Anesthésiste - Réanimateur
Clinique Zerkouni Casablanca
Tél : +212 52 25 33 00 / +212 52 66 24 33 23
INPE : 09 11 23 66 62



مصحة الزرقطوني لجراحة العظام والمقاصل
CLINIQUE ZERKTOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr. Abderrazak HEFTI

- Dr. Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le :

19/03/2021

Facture N°6086/21

Mme NAJJAH EL IDRISI LALLA FATOUMA

Consultation	300 DH
Radiographie	200 DH

Total : 500 DH

Arrêtée la présente facture de la somme:
//Cinq Cent Dirhams //



مصحة الزرقطوني لجراحة العظام والمفاصيل
CLINIQUE ZERKTOUNI D'ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE

Chirurgiens Orthopédistes :

- Dr. Abderrazak HEFTI

- Dr. Mohamed LEMSEFFER

Casablanca, le :

19/03/2021

Compte rendu radiographique

Mme NAJJAH EL IDRISI LAILA FATOUMA

Incidence :

- Thorax de face

Résultat :

Thorax de face
sans fracture
dans l'absence de fracture
radio visible

Dr. SALAFI Moulay Ali
Anesthésiste - Réanimateur
Clinique Zerkouni - Casablanca
Tél : +212 522 25.33.00 / +212 662.54.83.23
INPE : 091123562



**CENTRE
MONETIQUE
INTERBANCAIRE**

ACHAT

19/03/2021 16:10:13
9900505463
95054601
PHARMACIE ADDOHA
Casablanca

A0000000031010
APP : VISA CLASSIC
NAJJAH /FATO.MM

*****4444
12/22 CARTE NATIONALE
B2A822C52D24EOAA
606-0-999-1-44

MONTANT: 84.10 MAD
NUM TRANSACTION : 005
NUM AUTORISATION: 005616
STAN : 001440

DEBIT

Le CMI vous remercie

TICKET A CONSERVER
Copie Client